

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 13 »
En N°. 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

Table of train schedules (CHEMIN DE FER) with columns for destinations (LIEGE, BRUXELLES, GAND, ANVERS), departure times, and prices for various routes.

FRANCE.—Paris, le 27 octobre.

La représentation de Lucia di Lammermoor au Théâtre Italien, a été honorée hier soir de la présence de Laraine, le roi et la reine des Belges, Mme. la princesse Adelaide, M. le duc de Nemours, Mme. la princesse Clémentine, le duc d'Anmale et le duc de Montpensier accompagnés de S. M. l'impératrice.

sez grande quantité de poudre et de cartouches fabriquées. La seconde est celle de Charles Nermond, étudiant en droit, logé rue Hautefeuille.

Charles Nermond est le frère puîné du porteur d'eau arrêté précédemment rue du Paon, et il paraîtrait que, par suite de cette seconde arrestation, on serait parvenu à constater l'individualité et à connaître les antécédents de Nermond aîné.

Ce porteur d'eau n'aurait pas, assure-t-on, exercé toujours une profession aussi infime : Nermond aîné aurait été maître d'études au collège Henry IV, et s'y serait même fait distinguer par sa bonne conduite et sa capacité.

M. Colin, commissaire de police, accompagné d'un officier de paix, a fait ce matin une perquisition chez un relieur de la rue St-Jacques. On a saisi quelques exemplaires du Moniteur républicain, et une quarantaine de cartouches.

Les arrestations, dont le Moniteur républicain est devenu le motif, continuent avec activité. Les personnes incarcérées sont tenues au secret le plus rigoureux; leurs femmes seules, s'ils sont mariés, sont admises à communiquer avec eux pendant quelques minutes, encore est-ce à la condition expresse que la conversation aura lieu à très haute en présence d'un gardien, et qu'il ne sera question que d'affaires d'intérêt.

Le Journal des Débats dit aujourd'hui : « On assure que le cabinet suffisamment éclairé par les déclarations du conseil supérieur de commerce que M. Molé lui-même avait voulu présider, et aux séances duquel tous les ministres avaient soigneusement assisté, s'est prononcé pour une réduction d'un tiers. C'est à dire de 16 fr. 50 c. par 100 kil. sur le droit qui frappait le sucre colonial, sans préjudice du droit de 16 fr. 50 c. établi sur le sucre de betteraves. »

Le Journal des Débats ajoute : C'est aux chambres qu'il sera donné de statuer. » Donizetti est peut-être après Rossini le compositeur qui a écrit le plus grand nombre d'opéras. On a de lui soixante-trois partitions.

M. le comte Guernon de Ranville, ancien ministre de Charles X, a passé à Lyon venant d'Allemagne. M. Guernon de Ranville ne s'est arrêté que quelques heures, et a poursuivi sa route pour Paris, se rendant en Normandie. (Réparateur.)

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Des nouvelles du quartier royal d'Elorrio, en date du 19, annoncent qu'on allait célébrer par de grandes réjouissances l'arrivée du prince des Asturies et de la princesse de Beira. Un mois de solde et d'autres gratifications devaient être distribués aux troupes. Il était question d'une amnistie à l'occasion du même événement, ainsi que de nombreuses promotions dans l'armée.

Des lettres d'Estella, en date du 18, annoncent qu'Espartero était entré à Pampelune avec cinq bataillons et avec toute la cavalerie. Le quartier-général carliste était à Morrentin.

Une dépêche du commandant-général de Santander porte ce qui suit : Les factions de Castor et de Luqui furent battues, le 16 de ce mois, dans les positions formidables que la vallée de Soba présente à chaque pas. L'ennemi perdit plus de 200 hommes. Le 10, la deuxième brigade enleva de vive force le pont fortifié d'Udalla, et fit sa garnison prisonnière. Hier, les factieux ont voulu inquiéter l'aile droite de ma ligne; mais ils ont été repoussés avec la perte d'un chef, de quatre officiers et de plus de 40 hommes. J'ai occupé aujourd'hui la tour de Quintana, édifice extrêmement fortifié et dans lequel s'étaient retranchés les rebelles.

Un autre rapport du brigadier Medinilla annonce la prise du fort construit par les carlistes sur le pont d'Udalla : les rebelles ont été battus et leur commandant tué.

Cabrera a attaqué le 14 la ville de Caspe; ses troupes avaient même pénétré dans la ville et assiégeaient l'endroit où s'étaient enfermés les gardes nationaux et la faible garnison de cette place. Mais le général Van Halen étant arrivé avec sa division le 18, les rebelles ont abandonné Caspe et se sont retirés du côté de Maella.

On écrit de Madrid, le 21 octobre : « On parle d'une nouvelle lettre adressée directement par Espartero à la reine, pour réclamer des munitions qui lui manquent. »

« Il y a aujourd'hui une parade de la garde nationale. »

On écrit de Bayonne, le 24 octobre : « Le prince des Asturies et la princesse de Beira ont fait, le 19, leur entrée à Tolosa. L'infant don Sébastien s'était porté à leur rencontre jusqu'au village de Verastegui. »

« Le 19, D. Carlos est arrivé à Azpeitia. »

« Le 20, la rencontre de D. Carlos avec la princesse a eu lieu sur la route à un chemin entre Tolosa et Azpeitia, puis D. Carlos marchant en avant avec le prince des Asturies, s'est rendu à Azcoitia, où des appartements avaient été disposés pour la princesse dans le palais du duc de Grenade. Après quelques changements dans sa toilette, la princesse s'est rendue dans le local où devait être célébré canoniquement le mariage conclu, le 2 février dernier, à Salzbourg, »

Enfin, vous savez que, dans tous les cas, je suis ici, ou que je serai pour mieux dire, à Londres, où j'attendrai, avec bonheur et impatience, l'occasion de prouver à mon meilleur ami qu'il n'y a pas une plus dévouée que, — Maria.

Au même. — Calais, 11 avril 1850. Je ne suis pas encore partie. Il faisait mauvais, trop gros temps pour risquer mes oses. Demain il fera peut-être beau; mais je ne pars pas, car j'ai promis de rester, attendu qu'il y a ici une société souscrivant et que j'ai promis de chanter, à condition que l'on me permettra de faire une quête, et qu'on sera prévenu pour avoir de l'argent dans les poches. J'espère que les pauvres n'y perdront rien. Vous savez que rien ne me presse pour arriver, et que le sacrifice n'est pas grand.

Ce lundi, Calais. Il fait aujourd'hui le plus beau temps du monde pour aller à CHEVAL sur la terre et même sur l'onde; mais pour s'embarquer pour Douvres : hermiques. — Ce soir à lieu cette espèce de concert. — Nous rions. — Je veux tout vous détailler. — En attendant, le président se prépare à venir me rendre visite en guise de remerciements pour la quête et pour le chant. — Hier soir, nous avons eu à l'hôtel M..., un soi-disant plaisir d'entendre une chanteuse, pardon, cantatrice, veux-je dire, des russes, qui est venue régaler nos oreilles pendant une heure et demie; des Anglais l'avaient fait venir, ils étaient dans le salon des hôtes; et le mien qui était en face était ouvert, j'ai eu le bonheur de recevoir deux dames qui étaient venues exprès pour l'entendre. Comme j'avais un piano, j'ai cru rendre hommage à la belle Sie-Keine écorcheuse d'oreilles, en l'accompagnant avec le piano; de sorte que tout est amalgamé, produisant de mon côté l'effet de l'écho lointain, et elle, du sien, produisant celui d'un chat que l'on égrille sous vos yeux. Oh! agréable soirée! comme elle était calquée sur les notes! ce contraste pourtant, m'a reproduit le miroir du passé. A ce soir! je reprendrai ma plume pour vous donner de nouveaux détails sur tout ce qui pourra vous intéresser.

L'influence de mon nom a eu tant d'ascendant sur les Calaisiens, qu'ils ont eu le temps d'annoncer à deux heures que le concert qui devait être d'abord entre souscrivains, aura lieu ce soir au théâtre on tout le monde sera admis, et je ferai ma quête. Ces pauvres gens ont tant souffert!!! Comme je suis heureuse de pouvoir, à moi toute seule, leur procurer du pain. Bonjour. A ce soir.

Je rentre; vraiment, mon cher ami, vous auriez joni de voir les braves gens de Calais, dans l'enthousiasme le plus complet. A 8 heures, j'ai été au concert dans la salle de spectacle. Le concert n'ayant été annoncé, affiché, imprimé et publié qu'à deux heures, il est prodigieux d'avoir fait, moi, par ma quête, 587 francs de recette, sans compter ce

Feuilleton.

MADAME MALIBRAN.

(Suite. — Voir le Politique d'hier.)

Nous empruntons encore à l'ouvrage de Mme la comtesse Merlin les détails suivants sur Mme Malibran; nous ne doutons pas qu'ils ne soient lus avec intérêt.

Le public de Naples accueillait toujours Maria avec enthousiasme. La supériorité de son jeu dans les rôles dramatiques excitait l'admiration générale, d'autant plus qu'elle avait d'abord débuté par des opéras bouffes, où, par sa verve et sa gaieté, elle avait ravi le public.

Le 4 décembre, elle joua l'Amelia, opéra assez joli, de mezzo caractère, composé par Rossi, mais qui tomba complètement, car Maria, si supérieure en tout, eut la faiblesse de vouloir danser la Mazourka, et, comme je l'ai déjà dit, la danse ne lui allait pas. Mais l'Inès de Castro, de Persiani, jouée le 28 juillet 1835, ouvrage fait encore exprès pour elle, vint ajouter un joyau de plus à sa couronne.

Maria y fut sublime. Elle rendit avec une telle vérité les angoisses de la mort de la femme infortunée dont elle jouait le rôle, que les spectateurs, émus jusqu'aux sanglots, furent pendant quelques instans hors d'état de l'applaudir, ce qui était déjà arrivé à Bologne, dans la dernière scène des Capuletti. Mais à Naples l'impression fut si vive sur quelques femmes, qu'elles furent emportées évanouies.

Le dimanche gras, à la nuit tombante, après le combat de confetti, de la rue de Tolède, Maria allait dîner chez la marquise de Lagrange dans une calèche légère, au grand trot de deux petits chevaux jeunes et ardens; elle était à la fin de la prolongation de la Villa-Reale, dans un enroulement, pressée par les réparations qu'on faisait sur le pont, avait beaucoup de peine à fendre la foule, lorsqu'un porc, qu'on agorçait en pleine rue à côté du bûcher allumé qui devait le purifier, s'échappa des mains de ses bourreaux, et après avoir traversé à belles jambes par dessus les flammes, effraya par les cris furieux des lazaroni et des pêcheurs qui assistaient au sacrifice, vint se ruer dans les pieds des chevaux qui conduisaient notre artiste. Ils prirent aussitôt les mors aux dents, et ne furent arrêtés qu'après avoir brisé l'avant-train de la voiture.

Maria fut renversée, eut le coude et le poignet du bras droit foulés et resta évanouie sur le pavé.

à Halle et Marie Elisabeth Fagot, sans profession, en Pourceaurue. — Pierre Gilon, armurier, rue Bernalmont et Marguerite Bernard, sans profession, même rue. — Alexis Guillaume Joseph Mignon Falize, fabricant bijoutier à Paris et Jeannette Louise Elisabeth Thomas, sans profession, rue Pont-d'Isle. — Guillaume Joseph Paquier, serrurier, derrière le Palais, veuf de M. Ferard et Ant. Jnc. Josephine Alexandrine Linage, sans profession, rue d'Avroy. — Nic. Dieudonné Adolphe Sauer, employé, rue Hocheport et Bernardine Humblet, négociante, rue Royale. — Joseph Streel, garde-magasin, rue Pont-d'Isle et Marie Jeanne Marchal, boutiquière, rue St-Séverin.

ANNONCES.

HUITRES ANGLAISES chez ANDRIEN, rue Souv.-Pont.

HUITRES ANGLAISES, chez PERET, rue Ste-Ursule.

A VENDRE un certain nombre de LAMPES ASTRALES d'atelier, dans un bon état de conservation. Il sera fait une réduction notable sur leur prix courant. S'adresser rue Saucy, près de l'Abattoire, au N° 1459. 1500

A VENDRE OU A LOUER une belle et commode MAISON, située faubourg Vivegnis, n° 266, contenant salon, place à manger, cabinet, cuisine, pompes, caves, cour et jardin, six chambres à l'étage, cabinets et un grand grenier; S'ADRESSER quai d'AVROY, n° 559. 1456.

LE MARDI 6 NOVEMBRE 1858, à 10 heures du matin, Le notaire GILON fera VENDRE dans son bois de la Marchandise d'Aras, commune de Seraing,

HUIT BONIERS DE BEAUX TAILLIS

Divisés en dix portions.

Cette vente aura lieu en la demeure du garde dans ledit bois, A CREDIT. 1510

LUNDI 5 NOVEMBRE 1858, à 10 heures du matin, LA SOCIÉTÉ ANONYME de VERRERIE, etc., établie à BRUXELLES,

FERA VENDRE AUX ENCHÈRES,

Par le ministère et à la recette de M^e GILON, Notaire à Seraing,

25 1/2 BONIERS DE TRÈS-BEAUX TAILLIS croissant dans la forêt du Val-Saint-Lambert, commune de Seraing.

Cette vente aura lieu à crédit et en six portions. On se réunira à la cantine dans l'enceinte de l'établissement du Val-Saint-Lambert à Seraing. 1509

LE SAMEDI 24 NOVEMBRE 1858, à dix heures, Le notaire PAQUE exposerà en VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, en son étude, rue Souverain-Pont,

UNE MAISON,

SISE A FRAGNÉE, N° 875, QUARTIER DU SUD, A LIEGE,

composée de deux pièces et d'une cuisine au rez-de-chaussée, d'un étage, de deux belles caves, avec avant-cour, écurie et 14 verges grandes de jardin derrière, tenant d'un côté à la ruelle du Vieux-Mayeur, de l'autre à François Mouton et au bout à M. Francotte.

Cette propriété, dans un endroit très-salubre, convient pour une maison de campagne. Son étendue et le grand rivage de la Meuse sur lequel elle se trouve la rendent propre à tout grand établissement.

S'adresser audit notaire pour connaître les conditions qui donnent beaucoup de facilité pour le paiement du prix.

VENTE

D'UNE

BELLE FERME, SITUÉE A HODCHAMPS.

LUNDI 5 NOVEMBRE 1858, à 10 heures du matin, En l'étude et par le ministère du notaire HEUSE à Louveigné.

IL SERA PROCÉDÉ,

En vertu d'autorisation légale, devant le juge de paix du canton de Louveigné.

A LA VENTE AUX ENCHÈRES,

D'UNE FERME,

Située à Hodchamps, commune de Louveigné, composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, et d'environ 40 hectares de jardins, vergers, prés, terres, bois, pâtures, etc., louée au prix de 1150 francs.

Le cahier des charges est déposé chez ledit notaire HEUSE, et en l'étude du notaire DETROOZ, à Verviers, il offre toute facilité pour le paiement du prix. 1420

VENTE

PAR

autorité de justice.

LE SAMEDI 3 NOVEMBRE 1858, aux dix heures du matin, Sur la Place du Marché, à Liège,

IL SERA PROCÉDÉ

PAR L'HUISSIER SOUSSIGNÉ, A LA VENTE PUBLIQUE,

DE DIFFÉRENTS OBJETS MOBILIERS, Consistant en Chaises, Tables, Horloge, Commodes, Garderobes, une quantité de bon Vinaigre, trois tonneaux de Sirop, Houblons et environ cinq mille six cents perches de Houblon, etc., etc.

ARGENT COMPTANT.

P.-J. LISTRAY, huissier. 1506

AVIS.

La députation permanente du conseil provincial de Liège, invite les personnes qui voudraient se rendre adjudicataires des travaux à faire pour le peinturage des croisées et des portes de l'hôtel de l'administration provinciale à Liège, à faire parvenir leur soumission cachetée, avant le six novembre prochain au greffe du gouvernement provincial.

Il peut être pris à la 2^e division des bureaux de l'administration provinciale, communication du cahier des charges et devis estimatif desdits travaux, A Liège, le 26 octobre 1858.

GOVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE.

DEMANDE

EN CONCESSION DE MINES

DE

HOUILLE,

GISANTES

SOUS DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE

DE

645 HECTARES 48 ARES 72 CENTIARES,

DÉPENDANT DES COMMUNES

DE

VINALMONT, VILLERS-LE-BOUILLET ET FIZE-FONTAINE.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 19 octobre 1858, sous le n° 1817 du répertoire particulier, les sieurs Emile De Grady, agissant tant pour lui que pour Marie-Anne Hardy, son épouse, domiciliés à Abée et Jean-Théodore-Joseph Verninck de Liège, ont formé une demande en concession de mines de houille, gigantesques sous des terrains d'une étendue superficielle de six cent quarante-cinq hectares quarante-huit ares soixante-deux centiares, dépendants des communes de Vinalmont, Villers-le-Bouillet et Fize-Fontaine et dont la délimitation a été indiquée ainsi qu'il suit :

AU NORD-OUEST,

partant de l'endroit où le chemin de Rovreux aboutissant à celui conduisant de Wanzoul à Fumal et suivant le premier de ces chemins jusqu'à son extrémité; de ce point par une ligne droite longue de 5595 mètres finissant à la chapelle de Villers-le-Bouillet; de cette chapelle par une 2^e ligne droite longue de 1964 mètres aboutissant à la ferme du Sr. Orban située à Fize-Fontaine.

A L'EST,

de la ferme ci-dessus par une 5^e ligne droite longue de 1220 mètres se terminant à la maison du Sr. Bourguignon située au lieu dit Fays.

AU SUD,

de ce dernier point par une 4^e ligne droite longue de 1795 mètres aboutissant à l'angle Sud-Est de la maison du sieur Chamberlin; de cette dernière maison par une 5^e ligne droite longue de 425 mètres finissant à la borne Sud-Est du bois Grimont, appartenant au Sr. Moltart; de cette borne par une sixième ligne droite longue de 540 mètres aboutissant à la borne du Sud-Ouest dudit bois, puis par une septième ligne droite longue de 250 mètres se terminant à la borne Nord-Ouest dudit bois placée au ruisseau dit des Doyards; cotoyant alors dans toutes ses sinuosités le ruisseau des Doyards jusqu'au chemin des Potalles à Anthéit et ce dernier chemin jusqu'à la rencontre de celui d'Anthéit à Vinalmont; de ce point par une huitième ligne droite longue de 750 mètres finissant au ruisseau du fond Tronneux.

A L'OUEST,

du point ci-dessus par une neuvième ligne droite longue de 1050 mètres aboutissant au chemin de Moha avec celui conduisant de Wanzoul à Fumal; prenant alors ce dernier chemin et le continuant jusqu'à la rencontre de celui de Rovreux; point de départ.

Les pétitionnaires offrent aux propriétaires fonciers le quatre-vingt-unième panier des mines qu'ils extraient sous leurs propriétés ou telle indemnité qu'il plaira au gouvernement de déterminer dans l'acte de concession à intervenir.

LA DÉPUTATION PERMANENTE

DU

CONSEIL PROVINCIAL

DE LIÈGE.

EN EXÉCUTION DES LOIS DES 21 AVRIL 1810

ET 2 MAI 1837,

ARRÊTÉ :

1^o Les collèges des bourgmestre et échevins de Liège, Huy, Vinalmont, Villers-le-Bouillet, Fize-Fontaine et Abée feront afficher pendant quatre mois consécutifs la demande en concession ci-dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche, à l'issue de l'office devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2^o Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du 4^e mois de publication; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale, plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3^o Immédiatement après l'expiration du quatrième mois de publication les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues. Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prédesignés.

En séance à Liège, le 25 octobre 1858.

Présents : MM. B^{on} Vandenstein, gouverneur, président, Delfosse, Scrone, Hubart, Lhonneux, Gouvy, Lekeu et Warzee, greffier.

Pour expédition conforme,

Le greffier de la province de Liège,

F. N. J. WARZÉE.

AVIS.

La députation permanente du conseil provincial de Liège invite les personnes qui voudraient se rendre adjudicataires de la fourniture de divers objets mobiliers nécessaires au tribunal de 1^{re} instance de Liège, à faire parvenir leur soumission avant le 15 novembre prochain au greffe du gouvernement provincial à Liège.

Il peut être pris communication de l'état indicatif et estimatif desdits objets à la 2^{me} division des bureaux de l'administration provinciale.

BOURSES.

LONDRES, LE 27 OCTOBRE.

Table of exchange rates for London, Oct 27, 1858. Includes entries for 5% consolidated, BELGE 1852, HOL. Dette active, PORTUG. 5 p. c., Id. 3 p. c., Esp. Emp. 1854, Différées, NAPLES. Cert. Fal., P. ET. ROM. Lev. 1852., C. A. 1854., RUSSIE, BRÉSIL., MEXICAINS 6 p. c., and others.

ANVERS, LE 29 OCTOBRE.

Table of exchange rates for Antwerp, Oct 29, 1858. Includes entries for ANVERS. Det. act., Det. diff., Empr. de 48 mill., Id. de 50 mill., HOLL. Dette activ., Rente rembours., AUTRICHE. Métall., Lots de fl. 100., fl. 250., fl. 500., POLOG. Lots fl. 500., fl. 500., BRÉS. Em. L. 1854., ESPAGNE. Ardoin., Dette passiv. 1854., Différée., DANEMARC. E. Noit., Dito à L., and others.

BRUXELLES, LE 29 OCTOBRE.

Table of exchange rates for Brussels, Oct 29, 1858. Includes entries for Dette active 2 1/2, Empr. Rothschild., Fin courant., Empr. de 50 mill., Id. de 57 mill., Empr. de 1852 (4), Act. de la Soc. G., Empr. de Paris., S. de Comm. dé., B. de Belgique., C. de S. et Oise., Hauts-Fourneaux., Banque Foncière., Idem., Flenu., Hornu., Sclessin., Soci. Nationale., Levant du Flenu., Ougrée., Sars-Longcham., Chemin de Fer., Vennes., St-Léonard., Chatelineau., Verrieres., Betteraves., Verrier. de Charl., L'Espérance., and others.

VIENNE, LE 22 OCTOBRE.

Table of exchange rates for Vienna, Oct 22, 1858. Includes entry for Métalliques 5 p. c., 107 1/2 — Actions de la Banque.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 29 OCTOBRE 1858.

Table of market prices for Liège, Oct 29, 1858. Includes entries for Froment, Phécolitre., Seigle, idem., and others.

Imprimerie de J.-B. Nossent, rue du Pot-d'Or, N° 622, à Liège.